



Bacs à ordures : les foyers de La Haute-Yamaska doivent s'équiper d'ici la fin de l'année

25 septembre 2008 — Le mois dernier, le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Haute-Yamaska a adjugé un contrat de 5 ans à l'entreprise Sani-Eco inc. pour la collecte des ordures ménagères en Haute-Yamaska. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2009, les ordures ménagères des immeubles résidentiels seront ramassées de façon mécanisée.

À ce sujet, le préfet de la MRC de La Haute-Yamaska, M. Paul Sarrazin, déclarait : « Ce premier contrat de collecte uniformisée des ordures ménagères dans l'ensemble des municipalités de la MRC nous procure une économie de 2,5 millions \$ sur cinq ans, comparativement à une collecte non mécanisée. »

En prévision du démarrage de cette nouvelle méthode de cueillette, toutes les adresses des immeubles résidentiels de La Haute-Yamaska devront utiliser, dès le 1^{er} janvier 2009, des bacs roulants standards de 240 litres ou de 360 litres pour disposer de leurs ordures ménagères. Cette obligation s'applique aux ménages de La Haute-Yamaska demeurant ailleurs que dans des immeubles multilogements. Les types de résidences visées incluent donc : les maisons unifamiliales, les maisons jumelées ou en rangée, les immeubles de 2 à 5 unités d'habitation (duplex, triplex, etc.) et tout autre type d'immeuble, s'il n'est pas muni d'un conteneur de métal pour les ordures ménagères.

La MRC de La Haute-Yamaska a émis des spécifications techniques précises sur les bacs roulants compatibles avec la collecte mécanisée; il a d'ailleurs été déterminé que les bacs réglementaires devront être de couleur gris anthracite (gris foncé). Ces spécifications ont été transmises à de nombreux commerçants locaux pour qu'ils puissent offrir les produits adéquats aux consommateurs qui devront s'équiper. Elles sont énumérées dans l'encadré ci-contre.

Spécifications techniques des bacs roulants qui devront être utilisés à partir du 1^{er} janvier 2009 :

Capacité : 240 ou 360 litres

Couleur : gris anthracite (gris foncé),
le noir n'est pas accepté.

Caisson :

- moulé d'une pièce,
- en résine de polyéthylène vierge à haute densité,
- insensibilisé aux rayons ultraviolets (UV),
- parois lisses à l'intérieur et à l'extérieur,
- épaisseur minimale de 4 millimètres,
- résistant à des températures comprises entre -30°C et 35°C.

Couvercle :

- moulé d'une pièce dans le même matériau que celui du caisson,
- fixé au caisson au moyen de charnières,
- ajusté de façon à ce que l'eau de pluie ou la neige ne puissent entrer dans le caisson.

Roues :

- munies de pneus ou de bandes de roulement en caoutchouc,
- diamètre minimal : 200 mm (bacs de 240 l) / 300 mm (bacs de 360 l),
- verrouillées à l'essieu au moyen de goupilles.

Essieu :

- fabriqué en acier,
- plein,
- traité contre la rouille et la corrosion,
- diamètre minimal : 19 mm.

Il est recommandé à tout citoyen devant équiper son foyer d'un bac roulant de préciser à son fournisseur qu'il désire un bac roulant conforme aux spécifications de la MRC de La Haute-Yamaska. L'acheteur est aussi invité à s'informer de la garantie offerte par le détaillant ou le distributeur avec lequel il fait affaire, ainsi que des modalités d'application de cette garantie.

Un des principaux buts visés par l'établissement de ces spécifications est de faire en sorte que les ménages concernés de La Haute-Yamaska soient équipés de bacs roulants solides et durables, qui répondront adéquatement aux exigences de la collecte mécanisée.

240 ou 360 litres?

La MRC offre le choix de deux formats de bacs roulants réglementaires, soit 240 litres ou 360 litres de capacité. Selon la quantité d'ordures ménagères qu'il prévoit générer, chaque ménage visé est libre de choisir l'un ou l'autre. Cependant, comme les ordures ménagères seront ramassées aux deux semaines à partir du 1^{er} janvier 2009 (sauf l'été, où la collecte aura lieu chaque semaine), la MRC recommande le bac de 360 litres. Rappelons aussi que seules les ordures à l'intérieur des bacs seront ramassées.

La MRC estime (de façon préliminaire) à environ 10 000 le nombre de ménages de La Haute-Yamaska qui devront se procurer un bac roulant à ordures d'ici la fin de l'année.

Les municipalités concernées sont :

- Bromont;
- Granby;
- Roxton Pond;
- Saint-Alphonse;
- Sainte-Cécile-de-Milton;
- Saint-Joachim-de-Shefford;
- Shefford;
- Warden;
- Waterloo.

En annexe, vous trouverez :

- une liste non exhaustive de détaillants de la région ayant indiqué qu'ils vendent l'un ou l'autre des modèles de bacs roulants conformes aux spécifications de la MRC de La Haute-Yamaska;
- une liste non exhaustive de distributeurs ayant indiqué qu'ils vendent à domicile l'un ou l'autre des modèles de bacs roulants conformes aux spécifications de la MRC de La Haute-Yamaska;
- une liste non exhaustive de marques de bacs roulants conformes aux spécifications de la MRC de La Haute-Yamaska.

Matières recyclables

En ce qui concerne le recyclage, pour les cinq prochaines années, les matières recyclables feront l'objet de 26 collectes mécanisées par année, soit à toutes les deux semaines. Les citoyens de La Haute-Yamaska n'ont pas à acheter eux-mêmes les bacs roulants bleus utilisés pour la collecte des matières recyclables. La MRC de La Haute-Yamaska diffusera prochainement davantage d'informations à ce sujet.

– 30 –

Pour information :
Mme Stéfanie Tremblay
Coordonnatrice aux matières résiduelles par intérim
MRC de La Haute-Yamaska
(450) 378-9976, poste 2225
stremblay@haute-yamaska.ca

Annexe

Détaillants de la région ayant indiqué qu'ils vendent l'un ou l'autre des modèles de bacs roulants conformes aux spécifications de la MRC :

Nom	Adresse	Téléphone
Coop Excel	61, rue Ste-Thérèse, Granby	450 378-2667
Home Depot	165, rue Simonds Nord, Granby	450 375-5544
Matériaux de construction Adam	48, rue Allen, Waterloo	450 539-1945
Matériaux St-Germain BMR	689, route 139, Roxton Pond	450 375-3620
Quincaillerie Nouvelle-France	419, rue Notre-Dame, Granby	450-375-1700
Rona L'Entrepôt	200, rue St-Jude Nord, Granby	450 777-1444
Surplus Malouin	6400, rue Foster, Waterloo	450 539-3722

Distributeurs nous ayant indiqué qu'ils livrent à domicile l'un ou l'autre des modèles de bacs roulants conformes aux spécifications de la MRC :

Nom	Téléphone
Loubac	1-888-850-0424
Nova Envirocom	1-866-898-6682
Plasti-bac	1-877-622-2525
Sani-Éco	450 777-4977

Marques de bacs roulants conformes aux spécifications de la MRC :

- IPL;
- Rehrig;
- Schaefer;
- Weber.